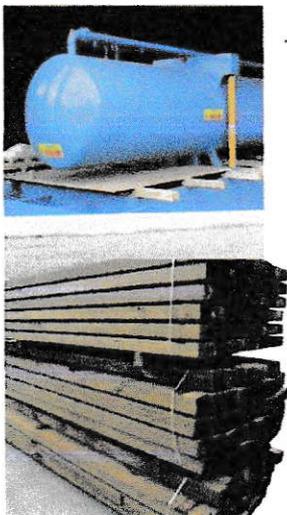




AUTOCLAVE

USAGE EXTERIEUR - CLASSE 3 OU 4



L'autoclave est un traitement apportant une protection à long terme au bois contre l'humidité, les champignons, les insectes, termites et pourritures.

PROCÉDÉ

Le bois écorcé, scié, séché, raboté ou non, est traité dans une cellule d'imprégnation dont on vide l'air et dans laquelle on injecte sous pression le produit qui va rentrer dans le bois, au plus près du cœur. Les composants de préservation vont se lier à la structure du bois,

Toutes ces étapes de production sont effectuées sur le site de SGB.

Nous avons fait le choix de développer un partenariat avec la Société Lonza (Arch) et donc d'utiliser des produits sans arsenic et sans bore, de manière à concilier-écologie et efficacité.



AUTOCLAVE

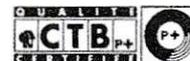
USAGE EXTERIEUR - CLASSE 3 OU 4

PRODUIT DE PRÉSERVATION

TANALITH E, produit aqueux de couleur verte à la base, qui contient du cuivre et des biocides organiques (triazoles).

Le TANATOLJE est du TANALITH E avec du pigment marron.

CLASSES D'EMPLOI



Les classes d'emploi sont définies par la norme EN 335-1:2006.

Nos produits de traitement sont certifiés CTBP+, conforme à la réglementation.

Un guide d'utilisation exhaustif est disponible sur notre site Internet www.sgbmouluers.fr

ASPECT TRAITEMENT

La teinte obtenue après imprégnation du bois est verte ou marron. Elle va s'éclaircir avec le temps, Elle peut également être rafraichie au pinceau avec le produit de préservation EMSELE.

RAPPEL ! Les produits TANALITH E et TANATONE sont des produits de traitement, non de finition.



USINAGE APRÈS TRAITEMENT

Toutes les coupes doivent impérativement faire l'objet d'un traitement avec le produit de préservation EMSELE.

ATTESTATION DE TRAITEMENT

SGB fournit sur demande une attestation garantissant le traitement autoclave.



Le bois. Notre spécialité.



du bois pour un avenir en vert